

# CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL //

Demandeur	Acte de naissance ou de mariage	Acte de reconnaissance	Acte de décès
Intéressé majeur ou émancipé	<p>Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation</p> <p>SI</p> <p>Indication des nom et prénom usuel des parents de la personne dont l'acte est réclamé</p>	Délivrance de copies intégrales	Délivrance de copies intégrales sans condition
Parents			
Grands-parents			
Enfants			
Conjoint			
Représentant légal (Parent(s) tuteur, curateur)			
Mandataire (Notaire, avocat) avec indication de la qualité de la personne qui a donné le mandat			
Frères et sœurs avec justificatif de leur qualité d'héritier	<p>Seulement extraits avec filiation</p> <p>SI</p> <p>indication des nom et prénom usuel des parents de la personne dont l'acte est réclamé</p>	Délivrance de copies intégrales	
Héritiers autres que descendants, ascendants, frères et sœurs ou conjoint	<p>Seulement extraits avec filiation SANS indication des nom et prénom usuel des parents de la personne dont l'acte est réclamé</p> <p>AVEC justificatif de leur qualité d'héritier</p>	Délivrance de copies intégrales AVEC justificatif de leur qualité d'héritier	
Procureur de la République	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage SANS condition	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage SANS condition	
Personnes autorisées par le Procureur de la République	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage AVEC production de l'autorisation	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage AVEC production de l'autorisation	
Greffier en chef du tribunal d'instance	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage Pour l'établissement de certificat de nationalité française	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage Pour l'établissement de certificat de nationalité française	
Administrations autorisées par une loi ou un règlement	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage AVEC indication du texte dont l'administration se prévaut	Délivrance de copies intégrales ou d'extraits avec filiation d'acte de naissance ou de mariage AVEC indication du texte dont l'administration se prévaut	
Toute personne	Extrait sans filiation	NON	